



## COMPRENDRE LES CALCULS DU BILAN AZOTE D'UNE CULTURE DANS LE CADRE DU PLAN PRÉVISIONNEL DE FUMURE (PPF)

### E-FORMATION

#### Objectifs :

Les engrais, sont avec les produits phytosanitaires les principales sources de pollution des eaux superficielles et souterraines par le secteur agricole.

Dans le cadre du programme d'action national (PAN) pour la mise en œuvre de la directive nitrate (socle réglementaire national commun, applicable sur l'ensemble des zones vulnérables) ainsi que dans le cadre des Programmes d'actions Régionaux (PAR) tenant compte des caractéristiques agro-pédo-climatiques et des enjeux de territoires, les agriculteurs doivent limiter les risques de transfert vers les eaux souterraines.

Ils conçoivent et mettent en œuvre un Plan Prévisionnel de Fumure.

L'objectif de cette formation en ligne est de comprendre et pouvoir contrôler un bilan azoté d'une culture, dans le cadre du Plan Prévisionnel de Fumure (PPF) et de l'utilisation d'un cahier d'enregistrement des pratiques (CEP).

#### Public concerné :

Agents de DDT(M), DRAAF, ASP, réalisant des contrôles Conditionnalité, MAE (à enjeux eau), agents des DD(CS)PP en charge des ICPE, enseignants et directeurs d'exploitation mettant en œuvre un PPF sur la ferme de l'EPLEFPA.

#### Contenu proposé :

- Fertilisation azotée, de quoi parle t'on ?
- Méthode de calcul du bilan azoté à la parcelle

#### Tuteur :

Agronome

#### Dates :

Toute l'année

#### Durée :

2 jours

#### Lieu :

Sur le lieu de travail de l'agent

#### Chef de produit :

Patrick MATHIEU

#### Responsable administratif :

Béatrice ANTOINE

#### Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)

Mél. : [formco.infoma@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma@agriculture.gouv.fr)

#### Droit de participation :

Gratuit pour les agents du MAA, sinon, tarif sur demande.

#### Code RenoiRH formation :

**NINAGPF024** (utile pour les agents du MAA en 2022)

#### Tutorat :

**OUI** – le suivi de la formation requiert la participation à une classe virtuelle (1h) avec d'autres stagiaires et un tuteur métier.

#### Informations complémentaires :

Cours sur plateforme de formation comprenant :

- des ressources pédagogiques (textes, illustrations, vidéos) avec un indicateur de progression,
- des questionnaires d'auto-évaluation avec corrections,
- des services de communication : forums,
- attestation de formation : délivrée automatiquement (sous conditions),
- une classe virtuelle (visio) avec un tuteur métier.